

ACTUALITÉS NATIONALES

Un Européen convaincu en charge de l'Alimentation et l'Agriculture

Nicolas Sarkozy a procédé à un remaniement assez vaste de son gouvernement, avec la redistribution de grands portefeuilles, comme la Justice, l'Intérieur ou l'Education, le départ de huit ministres et l'arrivée de huit nouveaux.

Bruno Le Maire remplace ainsi Michel Barnier et sera, comme le souhaitait son prédécesseur, en charge d'un ministère élargi à « l'Alimentation, l'Agriculture et la Pêche ». Ce normalien, agrégé de lettres et énarque, âgé de 40 ans, député de l'Eure était depuis décembre 2008 secrétaire d'Etat en charge des Affaires européennes. Auparavant, il a été directeur de cabinet de Dominique de Villepin à Matignon. C'est un Européen convaincu qui a beaucoup travaillé au rapprochement de la France et de l'Allemagne.

Michel Mercier est nommé ministre de l'Espace rural et de l'Aménagement du territoire. Proche de François Bayrou, il était président du groupe centriste au Sénat depuis 2002, trésorier du MODEM, et président du conseil général du Rhône depuis 1990.

M. Pierre Lellouche succède à Bruno Le Maire comme secrétaire d'Etat chargé des Affaires européennes, auprès du ministre des Affaires étrangères et européennes. C'est un atlantiste convaincu, proche de Nicolas Sarkozy, qui était jusque là, membre de la commission des Affaires étrangères et de la Délégation pour l'Union européenne de l'Assemblée nationale et président de l'Assemblée parlementaire de l'OTAN.

Valérie Létard qui était jusqu'ici secrétaire d'Etat chargée de la Solidarité au ministère du Travail, est nommée secrétaire d'Etat auprès de Jean Louis Borloo. Elle sera en charge de la dimension solidaire de la croissance verte et du développement durable. Elle aura notamment pour mission de préparer la future conférence de Copenhague sur le réchauffement climatique.

La FNSEA demande de l'action immédiate au nouveau ministre

Le principal syndicat agricole n'a pas tardé à réagir à la nomination de Bruno Le Maire. Dans un communiqué, la FNSEA lui rappelle les grands chantiers qui l'attendent : accord sur le prix du lait, engagement sur la transparence des marges, amélioration des pratiques commerciales. Dans un climat « de fortes tensions du secteur agricole » et face à la gravité de la situation des revenus, la centrale estime que le ministre doit « prendre la main sans attendre ». Sur le plan européen, les discussions sur l'avenir et le budget de la Politique Agricole Commune vont s'engager et la FNSEA demande au ministre de s'opposer, comme la France l'a toujours fait, à la fin d'un modèle agricole régulateur.

Les écologistes demandent une interdiction explicite du Cruiser

A la suite de la décision du comité de suivi du Cruiser, le 19 juin, d'interdire temporairement l'autorisation de l'insecticide Cruiser de Syngenta jusqu'à l'automne, France Nature Environnement émet des doutes sur la volonté réelle des pouvoirs publics d'interdire ce produit. L'association conteste le sérieux du protocole de suivi des effets de ce pesticide sur les abeilles, sur lequel se basera la décision finale de suspension ou autorisation. Elle demande donc « instamment au ministre de l'Agriculture l'application, en urgence du principe et de ne pas renouveler l'autorisation du Cruiser pour la campagne 2010 ».

La CR dénonce le hold-up des industriels sur les subventions aux légumes

Le syndicat Coordination Rurale s'inquiète de la volonté des industriels tant privés que coopératifs de moins rémunérer pour 2010 les producteurs de légumes industriels. Ces derniers invoquent pour cela, les aides consenties aux producteurs par le biais de Droits à Paiement Unique. Pour la CR, les industriels font « main basse », comme pour le lait, sur les subventions aux agriculteurs pour les mettre dans leurs poches. Elle redoute, qu'à ce rythme, les producteurs n'arrêtent de produire pour l'industrie française qui se tournera vers des importations à bas prix, au détriment de la qualité et de l'intérêt des consommateurs.

ACTUALITÉS EUROPÉENNES

La Commission et l'Australie en appellent à la conclusion des accords de Doha

La commissaire au Commerce, Catherine Ashton et le ministre australien du commerce, Simon Crean ont signé hier un Accord de reconnaissance mutuelle (ARM). Celui-ci simplifie les formalités pour les échanges de divers biens, comme les équipements médicaux, électriques ou de communication. Lors de cette signature, ils ont souhaité que les négociations au sein de l'OMC trouvent une conclusion rapide et ne concernent pas seulement les biens industriels ou l'agriculture, mais également les services.

Décès accidentel de Karel Van Miert

L'ancien commissaire européen à la Concurrence Karel Van Miert est décédé mardi à l'âge de 67 ans. Il serait tombé d'une échelle dans son jardin. Socialiste flamand, il a été commissaire aux Transports dans la Commission Jacques Delors, de 1989 à 1993. Il lui fut ensuite confié le portefeuille de la Concurrence, qu'il conservera dans la Commission du Luxembourgeois Jacques Santer, jusqu'en 1999, et dont il contribuera à faire l'un des postes les plus influents de la Commission européenne. Il eut notamment en charge le sauvetage du Crédit Lyonnais et la fusion entre les constructeurs aéronautiques américains Boeing et McDonnell.

Allemagne : pour un étiquetage plus clair des produits alimentaires

Dans un entretien avec l'agence de presse dpa, Ilse Aigner, ministre de l'Agriculture mais également de la Protection du consommateur, s'est déclarée pour une information plus explicite sur le contenu des produits alimentaires. Elle souhaite un étiquetage plus lisible et compréhensible mais écarte l'idée d'une signalisation par le biais de feux tricolores, indiquant le degré de nocivité de certains intrants. Cette pratique largement répandue en Grande Bretagne est refusée catégoriquement par les industriels allemands. La ministre estime qu'un gros effort a déjà été consenti par la profession pour indiquer la teneur en sucre, graisses ou autres, mais qu'elle pourrait œuvrer pour des messages plus clairs. Elle ne voit, cependant, pas l'urgence de légiférer, alors que l'Europe travaille sur ce même sujet.

ACTUALITÉS INTERNATIONALES

La savane guinéenne, futur grenier agricole ?

Selon une étude publiée par la FAO et la banque mondiale, une vaste bande de savane africaine traversant 25 nations a le potentiel de transformer plusieurs pays africains en protagonistes mondiaux en matière de production de matières premières agricoles. Cette savane guinéenne présente 400 millions d'hectares exploitables commercialement sur 600 millions. Seuls 10 % sont effectivement cultivés à ce jour. L'étude souligne un certain nombre de handicaps climatiques ou liés aux sols. Elle compare toutefois cette zone aux Campo Cerrado brésilien ou au nord-est thaïlandais, où les autorités ont réussi à maîtriser des faiblesses identiques pour en faire des zones agricoles développées. La FAO espère toutefois, pour un développement équitable et sans conflit social, que la transformation de l'agriculture soit conduite par les petits exploitants agricoles. Ce fut le modèle suivi en Thaïlande, contrairement à ce qui s'est passé au Brésil, laissé à de grosses exploitations agricoles dirigées par de riches fermiers.

PRODUITS - MARCHÉS

Légumes : accord de collaboration entre Monsanto et Dole

Les deux compagnies américaines ont annoncé, hier 23 juin, avoir signé un accord de coopération d'une durée de cinq ans pour développer des légumes répondant au plus près au goût des consommateurs. Monsanto mettra au point de nouvelles variétés améliorant la couleur, la saveur, le goût, l'arôme et les qualités nutritives de plu-

sieurs légumes. Ses efforts se concentreront, au départ, sur les brocolis, choux fleurs, salades et épinards. Pour ce faire, la compagnie semencière s'appuiera sur le savoir faire commercial et la bonne connaissance des marchés de Dole Fresh Vegetables. Les produits qui seront développés seront vendus sous la marque Dole.

Cacao : récolte réduite en vue pour la Côte d'Ivoire

Les fortes précipitations, sur les grandes régions productrices de cacao, le long de la côte et à l'est du pays, vont sans doute peser sur la récolte à venir. Deux semaines de fortes pluies, parfois deux fois supérieures à la moyenne, ont endommagé les plantations. L'humidité favorise également le développement de maladies. Les régions de l'ouest et du centre ouest ont connu des conditions climatiques beaucoup plus propices et attendent une bonne récolte.

Alimentation animale : vers une simplification de la législation européenne

Le conseil des ministres de l'Agriculture du 22 juin a approuvé une nouvelle législation touchant aux aliments pour animaux, tant à usage des éleveurs que pour les animaux de compagnie. Celle-ci retient des propositions de la Commission datant de 2008 et approuvées par le Parlement le 5 février. Elle vise à renforcer l'information fournie aux utilisateurs et contribuera à renforcer la sécurité alimentaire. Dans le même temps, la réglementation envisagée allège les procédures administratives imposées aux industriels et encourage l'innovation. Elle harmonise également les règles en usage dans la communauté afin de garantir une égalité de concurrence.

VIE DES ENTREPRISES

Unicopa cède sa division alimentation animale

Le groupe coopératif, présent dans le lait, le porc et la volaille, va se séparer de sa division alimentation animale. Nutrea et ses filiales vont ainsi être cédées « à une entité spécifique » composée d'un actionnaire majoritaire, une holding regroupant Coopagri-Bretagne et Eolys, et deux partenaires minoritaires, Terrena avec Pigalys-Cam 56. Ces 3 acteurs de la nutrition animale, Nutréa, Coopagri Bretagne et Terrena, représenteront 25% du marché breton de l'aliment du bétail, chacun conservant son identité, ses marques et ses réseaux commerciaux. « Cette alliance coopérative permettrait la constitution d'un ensemble solide, compétitif, innovant et structuré pour faire face aux défis du marché » ont expliqué ses dirigeants. Nutrea commercialise 1,4 million de tonnes d'aliments sous les marques Unicopa, Guyomarc'h, Peigné et UCA. Elle compte 8 usines dans l'Ouest et 550 collaborateurs. Cette cession à ses deux concurrents historiques marque un nouveau pas vers un démantèlement d'Unicopa. Le groupe doit maintenant trouver des solutions pour deux autres dossiers brûlants : sa branche salaisonnerie (Broceliande) et sa branche laitière à travers Entremont- Alliance dont il est actionnaire minoritaire.

Doux vend sa filiale brésilienne à Marfrig

Le géant brésilien de la viande a annoncé avoir conclu le rachat de Doux Frangosul, la filiale de production de dindes du groupe français au Brésil. La transaction, d'un montant de 23 millions d'euros porte sur un abattoir d'une capacité de 30 000 dindes par jour, quatre fermes pouvant fournir 4 millions de volatiles et une unité d'aliments. Marfrig fait ainsi son entrée sur le marché de la dinde, sur lequel il n'était pas présent. Le groupe a réalisé des ventes de 2,42 milliard d'euros en 2008, dont 43,3% à l'exportation.

Delpeyrat prêt à racheter Marie

Selon le quotidien les Echos de ce jour 24 juin, la filiale du groupe coopératif Delpeyrat aurait fait une offre conjointe avec Findus, spécialiste du surgelé, pour reprendre Marie, la filiale française du britannique Uniq, autre spécialiste de la cuisine surgelée. Delpeyrat, connu pour ses spécialités du sud ouest, notamment ses foies gras, étendrait ainsi sa gamme de plats cuisinés. Trois autres candidats à la reprise sont toutefois sur les rangs, dont LDC (poulets de Loué) qui pourrait élargir sa gamme traiteur.

Granulutex devient Agrivolt

Créée en 2001, la société spécialisée dans le traitement de matières organiques et déchets industriels propres ainsi que la mise en place et l'exploitation d'éco-fermes agricoles de valorisation énergétique, proposera à sa prochaine assemblée générale de changer son nom en Agrivolt. Elle a en effet décidé de concentrer son développement exclusivement autour de la création d'énergie solaire allié à une agriculture raisonnée. Elle a par ailleurs, annoncé le 22 juin, avoir obtenu l'accord de financement pour la construction des hangars agricoles « photovoltaïques » pour l'éco-ferme de Cruas, dont le permis de construire est en cours d'obtention. Ces bâtiments seront dédiés au stockage de produits biologiques et seront équipés de 9 286 m² de panneaux solaires. Cette centrale photovoltaïque générera 1,3 million watts heure par an, ce qui correspond aux besoins de 274 familles, a précisé le groupe. Prochainement, l'électricité générée puis revendue permettra de prendre en charge les investissements nécessaires à l'accomplissement et au bon fonctionnement d'un tel projet.

Volvo et Deutz veulent poursuivre leur partenariat

En 1988, le groupe suédois signait avec la firme allemande un accord de coopération sur 15 ans, courant jusqu'à fin 2013. Celui-ci portait sur la conception et la fabrication de moteurs diesel pour camions et matériels agricoles. Les deux partenaires ont d'ores et déjà pris les devants et décidé de prolonger leur accord au-delà de 2014, en mettant l'accent sur des moteurs limitant les émissions de gaz à effet de serre.

Frutarom Industries rachète la division allemande de Chr. Hansen

La société israélienne spécialisée dans les arômes alimentaires annonce avoir racheté Savory Functional Systems en Allemagne pour la somme de 5,275 millions d'euros. Cette société, appartenait au groupe danois Chr. Hansen, lui aussi spécialiste des ingrédients et saveurs pour l'industrie alimentaire ou pharmaceutique. Cette acquisition permet à Frutarom de renforcer sa présence en Allemagne, où elle a racheté les sociétés Gewürzmüller et Nesse. Savory est très présent sur les additifs destinés à l'industrie de la viande et a réalisé sur les 9 derniers mois un chiffre d'affaires de 5 millions d'euros. Le groupe israélien qui en est à son troisième rachat de l'année, compte poursuivre sa politique d'acquisitions.

AGENDA

Salon européen Tech & Bio les 8 et 9 septembre à Loriol sur Drôme

Le salon européen Tech&Bio permet de découvrir les techniques de productions alternatives et innovantes initiées par l'agriculture biologique, et applicables à l'agriculture conventionnelle. L'ensemble des filières de production sont représentées : élevages, légumes, grandes cultures, arboriculture, viticulture, plantes aromatiques et médicinales.

AGRO-INTERNATIONAL

Publication éditée par
Les Editions des Travers
Loups

Siret 49376204100017
Sarl au capital de 27000 euros

50, avenue Marguerite Renaudin
92140 Clamart
Tél : 01 46 38 05 65

www.agro-international.fr

Directeur de la publication :
Philippe Berthelier
philippe.berthelier@mailhec.com
Commission paritaire :
0308 I 88990